



Renseignement sur la maladie professionnelle

Par **agnes4278**, le 11/11/2009 à 19:29

Bonjour,

je suis en maladie proffessionnelle depuis le 8 janvier 2007. Je souhaiterais savoir en quoi consiste mes droits et jusque quand celle ci durera. Mon probleme je me suis fais opereer du canal carpien en 2008 main gauche et je suis droitiere. Je fais de la neuroalgodystrophie et mon annulaire et majeur reste plies malgre une kine intensive. Mon pouce rentre vers la paume et j'ai fais exclusion du bras. Je vais a Nancy specialiste de la main tous les 2 mois et le professeur dit qu'il faut attendre avec le temps mais que je ne retrouverai pas ma force et prehension d'avant. Je suis aide soignante depuis 27 ans et je ne sais pas ce que va devenir mon avenir. J'ai bientot 48 ans et je vous avoue que le moral n'est pas toujours au beau fixe et en ce moment il n'est pas terrible je me sens diminuee de + en +. Je vous remercie d'avance si vous pouvez m'aiguiller agnes4278